



Le Recteur de l'Académie

à

Monsieur Michel DEVRED  
Secrétaire académique SNES

Lille, le 3 juin 2009

## RECTORAT

Département des Examens  
et Concours

Secrétariat  
DG/MD/09.1464

Affaire suivie par :  
Pascale BARBRY,  
Chef de Bureau

Téléphone :  
03 28 37 15 80  
Télécopie :  
03 28 37 15 01  
Mél :  
ce.dec@ac-lille.fr

20 Rue Saint Jacques  
BP 709  
59033 Lille cedex

Par courriers en date des 19 et 29 mai 2009, vous avez bien voulu attirer mon attention sur les conditions dans lesquelles s'effectue la mise en place généralisée du dispositif de « reconquête du mois de juin » au niveau des établissements, et sur les délais réservés à la correction des copies dans certaines disciplines.

Je partage votre souci de maintenir au même niveau d'exigence et de qualité le diplôme du Baccalauréat, et d'assurer un déroulement serein de cet examen dans l'ensemble de l'Académie de Lille.

Je me permets, toutefois, de vous rappeler que dans le cadre de la généralisation du dispositif de « reconquête du mois de juin », et sauf quelques exceptions liées à la petite taille de l'établissement ou au déroulement de travaux, tous les lycées de l'Académie sont centres d'examen cette année.

L'un des objectifs de la RMJ est précisément que chaque établissement puisse accueillir l'ensemble de ses élèves et de ses séries.

Pour réduire à un strict minimum le risque d'erreurs, une meilleure organisation, en terme de logistique, est mise en place, tant pour ce qui est de la distribution des sujets aux établissements que pour la restitution des copies.

S'agissant de la surveillance de l'examen, tous les personnels du lycée, qu'ils soient enseignants ou administratifs, pourront être mobilisés selon les besoins.

Par ailleurs, conformément à l'esprit même de ce dispositif de RMJ, les chefs d'établissements ont été vivement incités à prendre toutes dispositions permettant aux élèves non concernés par le Baccalauréat de bénéficier d'un temps de scolarisation étendu au maximum en fin d'année scolaire, en examinant au cas par cas toutes les possibilités.

Sur ce point, comme sur toutes les autres modalités de mise en œuvre généralisée de la RMJ, j'ai tenu à réunir tous les proviseurs et directeurs de lycées centres d'examens, afin de leur présenter en détail les modalités d'organisation retenues, et de faciliter leur bonne application, en liaison avec mes services.

Pour ce qui est des conditions de correction, j'ai demandé à mes collaborateurs d'étudier et de mettre en place toutes améliorations possibles, compte tenu des contraintes inhérentes au calendrier national.

L'ensemble des enseignants susceptibles d'être convoqués pour la correction et les interrogations des épreuves du Baccalauréat ont émargé, en février 2009, une liste extraite de l'arrêté rectoral du 12 janvier 2009.

Ils restent donc à disposition jusqu'à la fin de la session, et sont donc bien susceptibles de jouer le rôle de réserve.

S'agissant de la Philosophie, la remise des copies aux correcteurs aura lieu, pour le Baccalauréat général, le 19 juin à 11h 30 (soit un gain d'une demi-journée). La fin d'enregistrement des notes est fixée le 2 juillet à 12h (d'où un gain de 2 heures).

Au total, la correction s'effectuera donc sur 8 jours et demi, au lieu des 9 en 2008. Un effort a été fait pour diminuer le nombre maximum de copies par correcteur. En moyenne, chaque correcteur aura, pour la philosophie, 130 à 140 copies à corriger (quelques correcteurs seulement auront 144 copies en série ES, 143 en série S, mais cela concerne peu de professeurs).

Pour l'Histoire-Géographie, la remise des copies aux correcteurs est fixée au 25 juin à 17 heures, et la fin d'enregistrement des notes le 2 juillet à 12 heures également.

Il convient de préciser que 345 professeurs seront mobilisés pour les corrections (au lieu de 228 en 2008). Le nombre de copies par enseignant diminuera ainsi à 60 à 65 (contre 90 à 100 il y a 2 ou 3 ans).

En Lettres, l'harmonisation et la prise des copies sont prévues le 23 juin de 9 heures à 16 heures. Au total, 7 jours de correction prévus (comme en 2008).

Pour les Sciences Economiques et Sociales, la remise des copies aux correcteurs aura lieu le 24 juin à 17 heures. Il convient de souligner que le nombre de copies par correcteur est en diminution sensible (environ 60).

En Français, pour le Baccalauréat Général, l'harmonisation et la prise des copies sont fixées le 24 juin, de 9 heures à 16 heures, et la fin d'enregistrement des notes le 9 juillet à 11 heures. Au total, il y a 1 jour de correction en moins, mais 10 copies en moins par correcteur (le nombre de copies par correcteur baisse de 80 à 70).

Je précise que les jours prévus pour la correction des écrits ne tiennent pas compte des jours où les professeurs sont mobilisés pour les interrogations orales.

Pour le Baccalauréat Technologique, le calendrier des opérations de correction est identique à celui de 2008.

Pour ce qui concerne les épreuves orales de Français, la préparation de leur déroulement oblige le professeur à connaître le lien qui rattache le candidat au descriptif. L'enseignant peut ainsi, conformément à la réglementation, élaborer la question qu'il remettra à l'élève lors de l'épreuve. La seule modification apportée cette année est la suppression de l'obligation, pour l'élève, d'apporter ce document le jour de l'épreuve.

Toujours en ce qui concerne les oraux de Français, si les enseignants de première sont convoqués en priorité, il arrive parfois qu'en cas de nécessité, il soit fait appel à des professeurs intervenant en seconde.

S'agissant du chevauchement des corrections pour le Baccalauréat et le BTS, mes services s'efforcent de réduire au maximum ce genre de difficultés.

Vous mentionnez, en outre, la convocation de PLC2 en série ST2S pour la correction.

Vous me permettrez d'exprimer mon étonnement, dans la mesure où les convocations de cette spécialité ne sont pas établies.

Soyez assuré que je veillerai personnellement, tant auprès de mes collaborateurs que des chefs d'établissement centres d'exams et que vis-à-vis de tous les partenaires concernés, à ce que les épreuves du Baccalauréat se déroulent dans des conditions optimales.

Je formule des vœux pour que le dispositif de reconquête du mois de juin, dans son double objectif de bonne organisation des examens et de poursuite maximale de la scolarisation des élèves non concernés par les épreuves, atteigne pleinement ses objectifs cette année, tout comme cela a été le cas dans les académies où il a été expérimenté l'an dernier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Académique, en l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a vertical line that extends downwards.

Bernard DUBREUIL